

# Guide et serre file

## Objectif

Comprendre la réglementation incendie et les consignes d'évacuation en cas d'incendie.

Former les personnels encadrant lors d'une évacuation.

## Réglementation

Conformément au Code du Travail :

Article R4227-39, modifié par Décret 2011-1461 du 7 novembre 2011 : La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

## Public

- Responsables de sécurité, chargés d'évacuation, guides et serre-files d'évacuation, membres du C.H.S.C.T..
- Équippers de sécurité incendie.

## Pré-requis

Aucun

## Durée

4 heures

## Groupe

10 participants maximum

## Outils pédagogique

- Vidéos et diaporamas

## Programme

- Quelles sont les causes les plus fréquentes des incendies ?
- Le triangle du feu.
- Les classes de feu.
- Qu'est-ce que la combustion ?
- Comment prévenir les risques ?
- Quels sont les grands principes d'extinction d'un feu ?
- Les moyens d'extinction.
- Visite de l'établissement avec le responsable de la sécurité
- Reconnaissance des itinéraires d'évacuation et des points de rassemblements
- Mise en place de l'alarme et de l'alerte
- Définir un schéma d'évacuation
- Élaborer des exercices évacuations.

## Les + de SECOURISK

- Cette exercice est suivi par un intervenant préventionniste qui vous conseillera dans la sécurité incendie de votre établissement avec un rappel de la réglementation.
- Notre Centre de formation dispose d'un N° de déclaration d'organisme de formation qui permet une prise en charge de certaines formations par les Organismes Collecteurs Paritaires Agrée (OPCA).

## Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : [info@secourisk.fr](mailto:info@secourisk.fr)

## Tarif

Nous consulter.